

Mariage de M. _____ Mlle _____ du _____

TEMOINS DU MARIAGE

Monsieur

1/ NOM : _____

Nom de jeune fille pour les dames : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Domicile : _____

Né(e) le : _____ à _____

2/ NOM : _____

Nom de jeune fille pour les dames _____

Prénom : _____

Profession : _____

Domicile : _____

Né(e) le : _____ à _____

Mademoiselle

1/ NOM : _____

Nom de jeune fille pour les dames _____

Prénom : _____

Profession : _____

Domicile : _____

Né(e) le : _____ à _____

2/ NOM : _____

Nom de jeune fille pour les dames _____

Prénom : _____

Profession : _____

Domicile : _____

Domicile : _____

Né(e) le : à

Cette feuille doit être remplie très lisiblement par les intéressés eux-mêmes afin d'éviter les erreurs dans la rédaction de l'acte.

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe. Les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin, s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

TRES IMPORTANT : Il n'y a aucune obligation, tout au contraire, d'un 3^e et 4^e témoins, mais si cette partie est remplie, ceux-ci doivent être impérativement présents le jour du mariage.

Dossier mariage
Mis à jour : décembre 2008